



## Dialogue de Glion sur les droits de l'homme 2018

### Glion V

#### *La place des droits de l'homme dans une ONU réformée*

#### Note conceptuelle

Dès sa prise de fonction en janvier 2017, le Secrétaire-Général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé son intention d'initier de vastes réformes du fonctionnement de l'ONU et de l'accomplissement de son mandat.

Les réformes du Secrétaire-Général portent sur trois domaines principaux : le management de l'ONU (du Secrétariat) ; le système de développement ; la structure de l'ONU dans le domaine de la paix et la sécurité. A travers ces réformes, le Secrétaire-Général aspire à créer une « ONU du XXIème siècle » qui serait plus apte à traiter les défis auxquels l'humanité fait face<sup>1</sup>. Cela signifie réduire et, à terme, éliminer la fragmentation entre les trois piliers de l'ONU, et œuvrer en faveur d'une organisation plus flexible et efficace.

#### **Et les droits de l'homme ?**

On a souvent reconnu que « le développement, la paix et la sécurité, ainsi que les droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement »<sup>2</sup>, que « la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales doit être considérée comme une priorité pour les Nations Unies, conformément à ses objectifs et principes »<sup>3</sup>. Néanmoins, on peut soulever des doutes concernant l'importance que l'agenda de réforme du Secrétaire-Général accorde aux droits de l'homme à l'heure actuelle. Par

---

<sup>1</sup> Remarques du Secrétaire-Général au Conseil Economique et Social sur le Repositionnement du système de développement de l'ONU pour accomplir l'agenda 2030, 5 juillet 2017.

<sup>2</sup> Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU 60/251, PP6.

<sup>3</sup> Déclaration et Programme d'Action de Vienne, paragraphe 4.





## GLION HUMAN RIGHTS DIALOGUE

conséquent, il paraît opportun d'engager un processus de réflexion inclusif afin d'étudier la place des droits de l'homme dans une ONU moderne et réformée.

Une telle réflexion pourrait soutenir et contribuer aux réformes du Secrétaire-Général, ainsi qu'aider à réaliser des objectifs-clés. Parmi ceux-ci, on peut citer une meilleure cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, une plus grande attention portée à la question de la prévention et une aide cohérente pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Cette réflexion serait fondée sur la conviction que chacun des trois piliers de l'ONU a une importance égale et devrait être traité avec la même attention, que ces piliers sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

Concernant la prévention par exemple, elle peut être plus efficacement favorisée si les piliers des droits de l'homme et du développement vont de pair pour assurer un soutien dans le domaine du renforcement des capacités et de l'assistance technique, qui, à son tour, pourra contribuer à construire une vraie résilience nationale sur les droits de l'homme. De la même manière, en renforçant la structure de l'ONU sur les droits de l'homme et en promouvant l'application des obligations et engagements des Etats, la communauté internationale peut contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030. En effet, une récente étude du Danish Institute for Human Rights a démontré que plus de 90% des cibles des ODD sont directement ancrées dans les instruments internationaux de droits de l'homme.<sup>4</sup>

Parallèlement aux vastes plans de réforme du Secrétaire-Général, les Etats membres et observateurs du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont pris part à des discussions sur le renforcement de l'efficacité et de l'impact du système international des droits humains. Ces réflexions, en particulier celles menées par les Pays-Bas sur le renforcement du Conseil et par le Bureau dans le cadre du processus de consultation sur l'efficacité, incluent des propositions sur le court, moyen et long terme afin d'améliorer le travail et l'impact du pilier des droits de l'homme, et particulièrement du Conseil. Ces discussions cherchent également à insuffler le renforcement de l'interdépendance des droits de l'homme avec les deux autres piliers de l'ONU. Par ailleurs, le prochain examen intergouvernemental du statut du Conseil des droits de l'homme, qui décidera si ce dernier deviendra un organe principal ou restera un organe subsidiaire de l'ONU, aura lieu entre 2021 et 2026.

### **Le cinquième dialogue de Glion sur les droits de l'homme**

<sup>4</sup> <https://www.humanrights.dk/our-work/sustainable-development/human-rights-sdgs>





## GLION HUMAN RIGHTS DIALOGUE

Dans ce contexte, le cinquième dialogue de Glion sur les droits de l’homme (Glion V) tournera autour de la place du pilier des droits de l’homme dans le processus actuel de réforme de l’ONU. Il envisagera les possibles mesures à prendre à Genève, New-York et sur le terrain, afin de renforcer l’interdépendance des droits de l’homme, du développement et de la paix et la sécurité. En cela, Glion V cherchera à compléter et contribuer aux processus existants, dont ceux menés par les Pays-Bas<sup>5</sup> et le Bureau du Conseil. Il prodiguera aussi une analyse et des idées utiles pour le prochain Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l’homme.

Les dialogues de préparation de Glion V et la retraite de deux jours se pencheront, en particulier, sur trois thèmes et sous-thèmes principaux :

1. Les droits de l’homme dans l’agenda de réforme du Secrétaire-Général
  - a. Quelle est la place des droits de l’homme dans les propositions actuelles de réforme du Secrétaire-Général couvrant le management de l’ONU (Secrétariat), le système de développement et la structure de l’ONU dans le domaine de la paix et de la sécurité ?
  - b. Quelles sont les implications de ces réformes pour les droits de l’homme ?
  - c. De quelle manière une plus grande attention portée sur les droits de l’homme peut-elle contribuer à accomplir les objectifs de réforme du Secrétaire-Général ?
  
2. Réforme de la structure de l’ONU dans le domaine des droits de l’homme
  - a. Qu’est-ce que l’examen de l’Assemblée Générale de 2021-2026 ? Que signifierait une amélioration du statut du Conseil des droits de l’homme ? L’examen nécessite-t-il un exercice préparatoire de la part du Conseil des droits de l’homme ?
  - b. Quelles sont les conséquences, d’un point de vue pratique, du statut subsidiaire du Conseil des droits de l’homme sur l’efficacité du système international des droits de l’homme, sur la cohérence à l’échelle du système de l’ONU et sur l’exercice des droits de l’homme sur le terrain ? Quelles sont les conséquences, d’un point de vue pratique, des déséquilibres historiques dans le budget régulier de l’ONU pour les droits de l’homme et, par extension, pour la paix et la sécurité et pour le développement durable ?
  - c. Qu’est-ce que le processus actuel de renforcement du Conseil des droits de

---

<sup>5</sup> Avec la Lettonie, le Mexique, le Rwanda et le Royaume-Uni.





## GLION HUMAN RIGHTS DIALOGUE

l'homme, mené par le Bureau de 2018, signifie pour la place des droits de l'homme dans une ONU réformée ? Y a-t-il un lien entre ce processus et les préparations pour l'examen 2021-2026 ?

3. Avoir un impact sur le terrain et communiquer sur le succès et la pertinence
  - a. Dans quelles situations le pilier des droits de l'homme (le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes, les organes de traités et le HCDH) a-t-il eu un impact positif sur l'exercice des droits de l'homme sur le terrain et, par extension, sur la paix, la sécurité et le développement durable ?
  - b. Quelles leçons peut-on tirer de ces études de cas sur la façon dont la communauté internationale peut améliorer l'aptitude du pilier des droits de l'homme à générer et mesurer l'impact sur le terrain, et à communiquer sur son succès ?
  - c. Comment la cohérence peut-elle être renforcée de sorte que le système de l'ONU entier, en particulier les sections qui opèrent au niveau national (par exemple, le Coordinateur Résident et les équipes nationales de l'ONU) fonctionnent comme une seule entité dans le domaine des droits de l'homme ?

